

**RAPPORT DE JURY
CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE
LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITE
ACADEMIE DE GRENOBLE – SESSION 2026**

Cette année, le jury était composé de :

- Laure Humblet, IA-IPR de lettres, en charge du dossier Langues et Cultures de l'Antiquité
- Sarah Orsini, professeure de langue et littérature latines UGA
- Mélanie Martinez, professeure agrégée de lettres classiques

L'épreuve s'est tenue le 16 janvier 2026.

LES CANDIDATS

Six candidates se sont présentées et cinq ont été admises.

Enseignement	Discipline	Nombre de candidats	Nombre d'admis
2 nd degré	Lettres Modernes	6	5

Les candidates ont été notées de 9/20 à 16/20. La note de 10/20 ou plus est requise pour l'admission.

L'ORGANISATION DE L'ÉPREUVE / RAPPEL DU CADRE INSTITUTIONNEL

L'examen concerne toutes les disciplines. Peuvent s'y présenter :

- les enseignants du premier et du second degrés titulaires et stagiaires.
- les maîtres contractuels et agréés à titre définitif ou bénéficiant d'un contrat ou d'un agrément provisoire des établissements d'enseignement privés sous contrat.
- les enseignants contractuels du premier et du second degrés de l'enseignement public employés par contrat à durée indéterminée.
- les maîtres délégués employés par contrat à durée indéterminée des établissements d'enseignement privés sous contrat.

LE DOSSIER

Il est constitué de 5 pages environ, comprenant :

- la présentation de la formation universitaire (avec copies des diplômes et/ou éventuellement relevé de notes) et professionnelle du candidat, avec une attention particulière pour les langues anciennes. Le candidat veille à préciser notamment s'il est ou en situation d'enseignement du latin et/ou du grec ;
- les motivations de sa candidature ;
- le développement succinct d'un projet, envisagé à un niveau de classe donné en fonction des programmes, projet qu'il souhaiterait conduire dans une situation d'enseignement de son choix en latin ou en grec.

Dans le cas d'une candidature aux deux options de la certification (latin et grec), si le candidat a les diplômes requis, il est autorisé à remettre au jury un unique dossier pouvant être porté à huit pages maximum.

L'EPREUVE ORALE

Elle est d'une durée maximale de 30 minutes.

Elle débute par un exposé du candidat, pendant une durée de dix minutes maximum (y compris s'il présente les deux options, latin et grec), avec ou sans notes (comme support du propos exclusivement).

L'entretien d'une durée maximale de vingt minutes vise à apprécier la réflexion didactique et pédagogique des candidats ainsi que leurs connaissances culturelles et linguistiques.

Pour mesurer la maîtrise des savoirs disciplinaires en Langue et Culture de l'Antiquité, le jury propose au candidat :

- de traduire de manière littérale quelques lignes d'un texte latin accompagné d'une traduction littéraire. Le jury fait preuve de bienveillance pour cette partie qui ne comporte pas de temps de préparation et donne volontiers le sens des mots manquants ou aide le candidat à le trouver par lui-même. On attend du candidat qu'il puisse démontrer sa capacité à construire sa traduction avec cohérence et rigueur, à formuler une analyse logique des phrases (analyse grammaticale des mots et des structures syntaxiques) ;
- d'analyser un point de langue du passage, au moment jugé le plus opportun par le candidat.

Lors de cet entretien avec le candidat, le jury vérifie les capacités requises, à savoir :

- conduire avec profit un projet pédagogique clairement défini et adapté aux exigences et aux attendus des programmes (latin ou grec, collège ou lycée) ;
- proposer, dans le cadre de ce projet, un choix succinct et pertinent de textes antiques, présentés en version bilingue, et de documents iconographiques complémentaires ;
- analyser de façon pertinente les textes et les documents qu'il a proposés et répondre aux questions du jury en faisant preuve de connaissances linguistiques et culturelles, historiques, littéraires et artistiques ;
- inscrire l'ensemble de ces textes et documents dans une démarche d'apprentissage cohérente (étude des textes, de la langue, de la littérature et de la civilisation grecque ou romaine) ;

- mobiliser les procédés didactiques courants mis en œuvre dans un contexte professionnel réel pour favoriser l'intérêt et l'activité des élèves, au service des apprentissages ;
- utiliser avec discernement l'outil numérique pour choisir des ressources fiables, adaptées à la situation d'enseignement envisagée ;
- communiquer à l'oral de manière claire et organisée.

REMARQUES ET CONSEILS

LE DOSSIER

Le jury attire l'attention des candidats sur le respect de la forme attendue du dossier, explicitée ci-dessus, et de la date limite de dépôt.

Il rappelle que, dans ce dossier, les candidats doivent présenter une séquence ou une séance de cours (réellement expérimentée ou non, selon la situation de chacun) qui soit fidèle aux instructions officielles. Il est vrai que bien souvent le professeur, qui se retrouve à effectuer un remplacement en langues anciennes, peut ressentir un manque de confiance en soi, qui peut être dû à l'absence de soutien didactique effectif. Trouver les ressources adéquates est parfois délicat et il est tentant de se diriger vers des sites qui proposent des exercices « clés en mains ». Mais il ne s'agit pas ici de reproduire sans modification des ressources accessibles en ligne, des cours de collègues ou des extraits de manuels. C'est un travail personnel qui est attendu : il doit permettre au jury de mesurer la capacité de chacun à s'approprier des ressources diverses et à se questionner sur les modalités de son enseignement. Il est donc bienvenu de présenter une démarche pédagogique concrète, qui puisse rendre compte de la réflexion didactique qui la soutient, avec notamment des propositions d'exercices, permettant par exemple de montrer comment un point de langue est abordé. La bibliographie fournie dans le présent rapport pourra aider les candidats dans leur démarche, de même que la formation académique qui leur est proposée.

Le professeur de lettres classiques enseigne également en français. Aussi, est-il fondamental de mettre en avant une cohérence didactique entre ces deux disciplines, tant dans l'étude des textes que dans celle de la langue.

Lire un texte en latin ne signifie pas le traduire *in extenso* ou le réduire à quelques phrases isolées qu'il faut comprendre à tout prix, détachées de l'ensemble du texte ; il est important de pratiquer la lecture compréhension et de fonctionner par hypothèses, d'adopter de fait par bien des aspects une pédagogie visible dans l'enseignement des langues vivantes. A ce propos, on conseille également de songer à l'oralisation de la langue latine qui permet une imprégnation de faits linguistiques. Les sites universitaires de Pau ou de Lille peuvent aider les professeurs dans cette démarche qu'il faut envisager en toute modestie.

En ce qui concerne l'étude de la langue, la progression spiralaire est à suivre. Le recours aux corpus de phrases pour amener les élèves à observer, manipuler est une préconisation que l'on trouve dans les programmes. De même, pour favoriser la mémorisation et l'acquisition d'automatismes, le professeur peut instituer des rituels.

L'EXPOSE

Il faut veiller à ce que l'exposé ne soit pas une redite explicitée de son dossier, notamment des éléments de *curriculum vitae*, ou une description détaillée d'une expérience en classe. Le jury prend connaissance des dossiers en amont, il en attend donc une présentation différente. Le candidat doit davantage mettre en avant sa réflexivité. L'exposé est alors l'occasion pour les professeurs ayant ou ayant eu en charge des LCA, d'avancer les questionnements auxquels ils ont pu être confrontés dans leur approche de la discipline. Ils pourront dès lors servir de tremplin à l'entretien où les problématiques clés qui traversent la discipline sont abordées. Le candidat peut en effet faire preuve de recul critique par rapport à la séquence qu'il a proposée dans son dossier, approfondir un point particulier, proposer des éléments de nuance ou d'amélioration, par exemple une démarche de différenciation sur un exercice de traduction ou de langue.

L'ENTRETIEN

Le jury attire l'attention des candidats sur la correction de leur expression orale. En effet, le langage familier « j'ai mal calculé mon coup », « c'est chouette », « j'ai piqué dans un bouquin » ou « des fois » est à proscrire dans l'entretien.

Le jury tient à rassurer les candidats pour l'exercice de traduction qui peut s'avérer intimidant, notamment en raison de son improvisation. Ce que le jury attend, c'est de voir comment le candidat s'y prend pour appréhender son texte en langue ancienne, quelles questions il se pose, quel raisonnement il suit, quelles hypothèses il rejette... Il est donc invité à réfléchir à haute voix pour élaborer pas à pas une traduction correcte grammaticalement.

Il n'en reste pas moins qu'une connaissance claire de la morphologie nominale et verbale ainsi que des éléments clés de la syntaxe est indispensable.

Pour permettre à chacun de se faire une idée des attentes du jury dans ce domaine, voici quelques points qui ont fait l'objet de questions au cours de l'épreuve orale cette année :

- les valeurs du subjonctif en proposition principale dans le texte
- le subjonctif : morphologie et emploi
- l'ablatif absolu : identification et analyse
- l'infinitif : identification et analyse
- l'emploi des pronoms
- l'emploi des démonstratifs

Les candidats sont invités à se poser diverses questions pour nourrir leur analyse didactique réflexive : comment choisir ses textes ? Quelles (re)sources exploiter ? Comment articuler l'étude de la langue et la découverte de la civilisation ? Quelles évaluations envisager ? Comment s'assurer que les objectifs en termes d'acquisition de compétences, de connaissances et de culture sont atteints ?

On attend également des candidats une réflexion didactique nourrie de références. Pour ce faire, des ressources institutionnelles sont à disposition. Leurs richesses et pertinences peuvent aider le professeur à construire sa progression pédagogique et son approche de la langue comme de la culture. Ainsi, Eduscol, Odysseum, ou encore les sites académiques offrent de précieuses ressources, comme c'est le cas du groupe Peg@sus de Grenoble.

Enfin, le jury souhaite attirer l'attention des futurs candidats sur une nécessaire préparation de ces problématiques et sur une indispensable formation qui doit notamment s'appuyer sur les ressources institutionnelles et les documents mis à leur disposition sur la plateforme dédiée :

<https://grenoble.magistere.apps.education.fr/course/view.php?id=842>

ainsi que sur la lecture du rapport de jury des années précédentes :

<https://lettres-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/langues-anciennes#certification>

<https://www1.ac-grenoble.fr/article/certifications-examens-professionnels-pour-les-personnels-121527>

RESSOURCES

1. Quelques ressources utiles :

- note de service du 19/10/2004 sur l'attribution d'une mention complémentaire :
<https://www.education.gouv.fr/bo/2004/39/MENP0402363N.htm>
- note de service du 19 mars 2018 créant la certification L.C.A.
https://www.education.gouv.fr/bo/18/Hebdo11/MENH1804515N.htm?cid_bo=127432
- vade-mecum à l'usage des candidats
<https://eduscol.education.gouv.fr/sites/default/files/document/vademecum-langues-et-cultures-de-l-antiquite-certification-complementaire-67848.pdf>

2. Programmes :

- programmes du collège
https://www.education.gouv.fr/bo/16/Hebdo11/MENE1603855A.htm?cid_bo=99531
- programmes du lycée (enseignement optionnel de L.C.A. et enseignement de spécialité de L.L.C.A.)
<https://eduscol.education.gouv.fr/5808/programmes-et-ressources-en-langues-et-cultures-de-l-antiquite-voie-gt>

3. Ressources pour l'enseignement :

les pages « L.C.A. » sur le site Éduscol :

- pour les programmes du cycle 4
<https://eduscol.education.gouv.fr/5715/langues-et-cultures-de-l-antiquite-au-cycle-4>
- pour les programmes de lycée
<https://eduscol.education.gouv.fr/5808/programmes-et-ressources-en-langues-et-cultures-de-l-antiquite-voie-gt>
- la Maison numérique des humanités, site Odysseum
<https://odysseum.eduscol.education.fr/>
- les sites académiques, le site dédié aux LCA dans l'académie de Grenoble :
<https://pegasus-pedagogie.web.ac-grenoble.fr>